Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Feuillée (la) - Tome II

Feuillée (la), chât. et f., c^ne^ de la *Bigottière,* à 1.500 m. E. du bourg. — *La Folliée,* 1294 (Cart. de Fontaine-Daniel). — *La Fueillée,* 1387 (Arch. nat., P. 1334/1). — *La Fouillée,* 1405 (Arch. de la M., E. 25, f. 13). — *La Foillée,* 1434 (Arch. nat., KK. 324). — *Le lieu et maison de la Foullée,* 1490 (Lib. fundat., t. II, p. 114). — *La Foulliée en la paroisse d'Alexain,* 1507 (Ibid., p. 395). — *La maison de la Feillée,* 1527 (Ibid., t. V, f. 33). — *In domo antiqua de la Feuillée,* 1570 (Ins. eccl.). — *La Feuillée,* chât., et chapelle fondée (Jaillot). — *La Feuillée,* chât., chapelle, signal (Cassini). — Fief qualifié quelquefois châtellenie, mouvant du duché de Mayenne. Une vieille allée de chênes, quelques-uns d'une belle taille, conduit au bourg.

Les parties les plus anciennes du château actuel datent de la fin du XVI^e^ s., et ne sont que les servitudes de l'ancien château ; celui-ci se présentait en face du pont et du portail, et formait un vaste corps de logis avec façade principale au midi et un double marteau à chaque extrémité. Entièrement abandonné depuis longtemps, il était dans un état de ruine irréparable quand le propriétaire le fit raser après l'acquisition de 1809. Chacun des deux pavillons qui subsistent se compose d'une tour principale et d'une tourelle couvertes d'un toit en forme de cloche. A celui de l'ouest est annexé le bâtiment qui sert d'habitation. Un ruisseau, formant autrefois deux étangs dont l'un est supprimé, et des douves entourent un vaste enclos. La chapelle, qui date seulement de 1754, est en dehors, vers la ferme. On y voit dans un très beau cartouche et sous une couronne de marquis deux écussons chargés chacun d'un lion rampant.

La chapelle de Saint-Étienne de la Feuillée avait été fondée de trois messes par semaine, le 20 mars 1489, par Georges d'Orange, et fut unie au collège du Patis, doté en 1599 par Guyonne d'Orange. Cette union constitua un très riche bénéfice dont furent titulaires entre autres : Jean *Nepveu,* fondateur lui-même d'une messe chaque vendredi en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste dans l'église de Souvigné, 1507 ; Pierre *Boutier,* du diocèse du Mans, tonsuré à Paris, 1583 ; Jean *Houllières,* maître ès arts, 1595 ; René *Patron,* principal du collège de Bouloire, 1719, 1732 ; Gilles *Cesneau,* du diocèse de Séez, demeurant au collège d'Harcourt, prieur de Bléhon, 1737, 1747 ; François *Sauvage de la Martinière,* du diocèse de Verdun, demeurant à Paris, 1782.

Seigneurs : Guy de la Feuillée, 1205. — Guillaume d'Orange, chevalier, fonde son anniversaire à Fontaine-Daniel, 1294. — Sylvestre, sire de la Feuillée, 1380. — Ambroise d'Orange rend aveu, 1387, s'attache constamment ainsi que Jean d'Orange, mari de Jeanne le Riche, Pierre et Henri d'Orange, au baron de Laval, 1402, 1411. — Guy d'Orange, chevalier dans la compagnie d'Olivier de Feschal, 1420, épousa Aliénor d'Ingrandes, qui lui apporta la terre de la Courbe, en Souvigné. Il vivait en 1459. Il eut trois ou quatre fils qualifiés successivement seigneurs de la Feuillée : René, connu par deux pièces de poésie récemment mises en lumière, 1460 ; Gilles, mari d'Aliénor de Villeprouvée, 1464, 1466 ; Joachim, échanson de la duchesse d'Anjou, 1468 ; il avait fondé une messe en l'église d'Alexain ; — Georges, frère des précédents ou fils de l'un d'eux, laissa postérité de Catherine de Brie, fonda son anniversaire à la Madeleine de Vitré, 1486, la chapelle de la Feuillée, 1489, signa l'acte de promulgation de la coutume du Maine, 1508, et vendit la terre du Bois, en Simplé, 1511. — François d'Orange, mari de Louise de Bouillé, habitait la Courbe, pendant que Charles du Plessis demeurait à la Feuillée, 1527. Son testament, daté du 13 juin 1557 fait mention d'Isabeau, sa sœur : Louise, autre sœur, était femme de Jean de Thévalle. — Georges d'Orange, mari de Perronnelle de Lignières, fonda son anniversaire aux Cordeliers

de Laval. Il n'eut que des filles. — Eustache du Bellay, mari de Guyonne d'Orange, veuve en 1573 et vivante en 1608. — Charles du B., marié le 22 mai 1589 à Radegonde des Rotours, d'où, entre autres : Madelon, baptisé à la Bazouge-de-Chemeré, 1596 ; Brandelis, 1609 ; René, 1611 ; Charlotte, 1613 ; Anne-Guyonne, nés à la Feuillée. Charles du B. mourut en 1613 ; sa femme décéda à Rennes en 1635 et fut enterrée « en l'église près la Feuillée ». — Madelon du B., chevalier de l'ordre du roi, 1621. — René du B., frère du précédent, 1632, comte de la Feuillée, mari de Renée de la Marzelière d'où : François-Malo, baptisé à Alexain, 1639, et Charlotte, baptisée à la Bigottière, 1642. Il mourut en 1662 ; sa femme convola avec Jacques-Augustin de Thou, président au parlement de Paris. — Éléonore du Bellay, sœur du précédent, veuve en 1664 de René de Malnoë, gouverneur de Port-Louis, avait fondé en 1660 la chapelle de Saint-Joseph au couvent des Bénédictines de Mayenne, où étaient ses deux sœurs. — Gilles des Nos, seigneur d'Hémenard, né en 1629, mari de Suzanne de Malnoë, 1671, 1689. — Charles-Gilles des Nos, major du régiment de dragons de Catinat, 1694, 1697, mari de Renée Viel, fille de Jean V., juge civil à Mayenne. — Jean-Baptiste des Nos, comte de la Feuillée, 1711, marié en 1724 à Marie Marguerite de Cordouan de Saint-Marceau, fille d'Honorat de Cordouan, seigneur de Maresché, et de Marie Chevalier. Une pierre tombale apportée de l'église d'Alexain au château contient cette inscription : *Cy gist très noble, très puissante et très vertueuse dame Marie-Marguerite Langey de Cordouan, épouse de très noble et puissant seigneur Jean-Baptiste Desnos, seigneur fondateur de cette église, décédée le premier jour de mars 1735, âgée de trente-huit ans. Priez Dieu pour elle* — et deux écussons ovales, l'un chargé d'un lion rampant, l'autre d'une croix engrêlée cantonnée de quatre lions rampants. Charlotte-Suzanne des Nos, fille aînée, épousa en 1753, Paul-Louis, duc de Beauvilliers, qui fut tué à Rosbach, sans laisser d'enfants. Les héritiers de la duchesse de Beauvilliers firent vendre, en 1809, le château et le domaine qui comprenait les deux fermes de la Feuillée, le taillis de la Conditière, la Besnardière, Goué, Orange, la Lande de la Roche, le Haut-Roche-Robert, la Cour de la Bigottière, l'Entredouzière, le taillis du Breil, la Sicardière. Nicolas des Nos, Anne-Charles de Chappedelaine, mari d'Élisabeth-Marie-Germaine des Nos, Aristarque-Marie Tardieu de Malleissye, mari de Charlotte-Eulalie des Nos, représentant Charles des Nos, légataire, avaient un tiers des biens maternels et paternels. Le reste était partagé entre : Geneviève Le Maire, veuve de Joseph Le Gonidec ; Claude-Anne, Claude, Henri-Jean-Villar Saint-Simon ; Roland-Marie Le Gras du Luart ; Louis-Vigil, Marie-Françoise-Joséphine, Gabriel-Jean-Georges, Marie-Joséphine-Henriette, enfants d'Anne-Henri-Frédéric de Chavagnac et d'Henriette-Françoise de Montécler, Claude-François et François Achard-Joumard-Tison d'Argence ; Claude-Marie-Amédée de la Châtre, fils de Claude-François-Joseph-Élisabeth de la C. et de Marie-Louise de Turpin, et Claude de la Châtre, ancien colonel ; enfin Marie-Antoine Pineau de Viennay et Anne-Françoise-Antoinette Pineau de Viennay, femme de Pierre-Louis-Alexandre de Mirebeau. — L'acquéreur du château, des deux fermes et de la Conditière (bois), fut M. Jean-Louis Benoiste Desvalettes.

Arch. nat., T. 603/5 ; P. 1.334/1 ; X/1a. 9.190. — Reg. par. d'Alexain et de la Bigottière. — Ch. Pointeau, notes m^{ss}. — Tit. de la Feuillée. — Abbé Delépine, notes m^{ss}. — Marquis de Beauchesne, *La Roche-Talbot.* — Comte Bertrand de Broussillon, *René d'Orange.*